

Données classées dans deux catégories ou plus.

Note : Lorsqu'il existe un ordre entre les catégories, on parle de **données ordinales** (p. ex. : stades d'un cancer, niveau d'éducation). Lorsqu'il n'y a pas d'ordre, on parle de données nominales (p. ex. : groupe sanguin, état civil, origine ethnique). Il n'y a pas de relation mathématique entre les valeurs (p. ex. : une personne présentant un stade IV de cancer n'est pas deux fois plus malade qu'une personne présentant un stade II).

Syn. : données catégorielles⁷

(n.f.).